



## **Communiqué de presse**

### **Le Congrès des peuples autochtones se félicite de l'adoption par le Sénat du projet de loi C-83**

**Le 14 juin 2019** (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA) se réjouit que cesse le traitement cruel et inhumain de l'isolement cellulaire grâce à l'adoption du projet de loi C-83, loi qui modifie la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

Le vice-chef Kim Beaudin commente : « Bien que l'adoption du projet de loi C-83 marque une étape décisive, il reste encore beaucoup de travail à faire dès maintenant quant à la représentation excessive de nos commettants en prison ».

À l'heure actuelle, les détenus autochtones représentent 30 % de la population carcérale fédérale, mais seulement 4,3 % de la population, et les femmes autochtones représentent un scandaleux 44 % des détenues féminines fédérales.

Les commettants du CPA à l'échelle nationale ont adopté une résolution à notre Assemblée 2017 réclamant une enquête nationale sur le système judiciaire canadien et les politiques relatives à l'isolement cellulaire.

Le gouvernement fédéral met en œuvre les [Appels à l'action](#) de la Commission de vérité et réconciliation du Canada relatives à la justice. Le CPA réaffirme que les projets de justice réparatrice comme les rapports Gladue et les stratégies antigangs doivent être mieux ressourcés et mis en œuvre dans les collectivités autochtones urbaines et rurales.

– 30 –

***Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez contacter:***

Jessica Dawson, adjointe administrative  
613-747-6022

[j.dawson@abo-peoples.org](mailto:j.dawson@abo-peoples.org)